



**Conseil économique
du Nouveau-Brunswick inc.**

MÉMOIRE 2005

Présenté au Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick

le 2005

Fredericton, Nouveau-Brunswick

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.
236, rue St-George, bureau 314, Moncton, N.-B. E1C 1W1

www.cenb.com **téléphone : (506) 857-3143** **sans frais : 1-800-561-4446** **courriel : cenb@cenb.com**

Le CÉNB a été incorporé en 1979.

MISSION

La mission du CÉNB est de rassembler et de mobiliser la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick pour promouvoir son développement et sa compétitivité.

VISION

Le CÉNB chef de file de la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick

TABLE DES MATIÈRES

Remerciement	4
INTRODUCTION	5
CONSTAT	6
Ruralité et prospérité.....	6
Ressource forestière.....	8
Autres ressources	10
Infrastructure routière	10
Économie en français.....	11
CONCLUSION.....	13
AUTRES DOSSIERS DU CÉNB.....	14
ANNEXE A	15
Sondage sur les préoccupations des entrepreneurs francophones en 2005	

Le **Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB)** remercie le Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick pour l'occasion qui lui est donnée de faire part de ses préoccupations et de ses idées sur les questions qui ont un impact important sur le développement économique de la province.

Le CÉNB profite de cette occasion afin de faire un constat de la situation économique au Nouveau-Brunswick et de communiquer aux élus et aux fonctionnaires les positions qu'il favorise en matière de développement économique. Ce mémoire touche les sujets qu'il juge parmi les plus importants pour l'amélioration continue de la performance économique de la province.

INTRODUCTION

Les douze mois qui ont suivi la dernière rencontre du CÉNB avec le Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick ont été une période d'activité importante pour le CÉNB. Le Sommet économique de Bathurst a permis aux entrepreneurs francophones de cibler les enjeux importants pour leur avenir et d'en discuter. La Convention de société acadienne qui a suivi a relevé l'impératif d'un entrepreneuriat acadien dynamique et a reconnu et appuyé le leadership du CÉNB à cet égard. Récemment, une Journée de réflexion sur la ruralité a donné un forum aux entrepreneurs et intervenants francophones de la province pour parler de défis ruraux, d'enjeux régionaux et de solutions possibles. Le CÉNB a tenu compte des rapports issus de ces diverses rencontres afin de miser ses efforts vers les dossiers les plus pressants pour la communauté d'affaires francophone.

Nous ne pouvons faire état de tous les dossiers du CÉNB dans ce mémoire, ni discuter de toutes les préoccupations de l'organisme. Nous traitons donc des sujets que nous considérons les plus pressants. Une liste plus complète des dossiers sur lesquels nous travaillons se retrouve en annexe à la fin de ce document.

CONSTAT

Notre province fait présentement face à des défis économiques et démographiques qui ne vont devenir que plus grands et plus difficiles à solutionner au cours des années à venir. Le déclin des naissances, l'exode des jeunes vers les centres urbains et vers l'extérieur de la province et le vieillissement de la population contribuent au manque de main-d'œuvre qualifiée et rend de plus en plus coûteuse la livraison de services adéquats en régions rurales. La diminution des services nuie au recrutement des gens qu'il nous faut pour parvenir à la croissance économique voulue. La situation est exaspérée par le fait que les régions rurales souffrent déjà d'un recul économique et de services et d'infrastructures moindres. Le gouvernement a bien décrit cette situation au cours des Forums de consultation du Premier ministre et lors de consultations pré budgétaires récentes et avec des chiffres alarmants à l'appui. C'est une situation à laquelle il faut s'attarder en toute hâte.

Prospérité et ruralité

Il faut rappeler que les conditions que nous vivons, ne sont pas uniques au Nouveau-Brunswick. Elles existent dans d'autres provinces, aux États-Unis, et dans les pays de l'Europe. Les obstacles au développement ressentis en régions rurales sont très similaires d'une région à l'autre et même d'un pays à l'autre. Afin de survivre, chaque région doit reconnaître ses forces, ses outils de développement les plus utiles, et trouver les moyens de s'en servir de façon à maximiser ses retours.

Le Plan de prospérité de la province reconnaît que l'augmentation de la productivité est un objectif important que l'on doit atteindre. Le Plan a d'ailleurs été construit comme stratégie pour surmonter les défis économiques que nous rencontrons. L'augmentation de la productivité passe par l'innovation et habituellement par la technologie. Si les régions urbaines ont su tirer avantage de la nouvelle technologie pour affronter une économie plus mondialisée, ceci n'a pas été le cas chez les communautés rurales. Les technologies de l'information et de la communication qui devaient rapprocher les régions éloignées, au contraire, ont plutôt servi à les isoler et à précipiter l'exode. Le manque ou la qualité diminuée de l'infrastructure en a été en partie la cause. Ce n'est pas pour dire qu'il faut

abandonner la technologie comme solution possible aux difficultés économiques régionales, mais il ne faut pas non plus croire qu'elle pourra sauver nos régions. Plutôt, il faut se pencher sur les moyens d'adapter la nouvelle technologie aux secteurs traditionnels qui sont les engins économiques des régions.

Le Nouveau-Brunswick est riche de provisions en ressources naturelles. Ce sont, en fait, à partir des ressources que subsistent plusieurs des régions rurales de la province. Les diverses industries des ressources vivent cependant des difficultés qui ont été tellement médiatisées et dramatisées qu'on a l'impression qu'elles ne sont plus un choix propice sur lequel baser son économie. Pourtant, ces industries continuent de contribuer de façon importante à l'économie de la province. Le problème est que nous n'en tirons pas suffisamment avantage. Nous devons nous pencher sur une gestion plus efficace et plus efficiente de nos ressources naturelles.

Nous parlons sans cesse d'innovation au Nouveau-Brunswick. Nous avons un Fonds de l'innovation en place, mais nous n'avons pas réussi à encourager l'innovation et à en développer une culture. Le CÉNB vient d'effectuer son dernier sondage annuel sur les préoccupations majeures des entrepreneurs francophones. La recherche et le développement de même que l'innovation ne paraissent pas sur la liste des 10 préoccupations les plus courantes. Les gouvernements de même que les organismes et autres intervenants du secteur économique, le CÉNB y compris, répètent depuis un certain nombre d'années l'importance de l'innovation pour la prospérité de la province, mais le message ne semble pas se rendre aux PME.

Le Plan de prospérité, comme outil de base, identifie les objectifs sur lesquels on doit miser. Les ADEC ont des plans stratégiques qui définissent les objectifs prioritaires dans chaque région, de même que les outils qui les aideront à atteindre ces objectifs. Ce qui semble manquer, sont des plans de travail concrets pour guider les actions des divers acteurs. Les mesures qui ont été mise en place afin de promouvoir l'innovation attireraient plutôt les grands joueurs et ceux qui sont déjà ouvert à l'innovation. Ceci n'est pas mauvais en soi, puisqu'on a probablement réussi à accélérer le processus pour certaines entreprises, mais nous croyons fortement que pour atteindre les objectifs du

Plan de prospérité en matière d'innovation, une culture d'innovation doit être développée chez les entreprises néo-brunswickoises. Des plans axés sur des actions précises doivent être préparés avec la participation des gens en région dans le but de développer cette culture. Nous suggérons aussi l'application d'incitatifs pour encourager les entreprises à se diriger vers la deuxième et la troisième transformation des ressources naturelles.

L'intérêt qu'a suscité la Journée de réflexion sur la ruralité du CÉNB au début mars atteste au fait que la question de l'économie rurale demeure très importante pour la population francophone du Nouveau-Brunswick. Le CÉNB prépare un rapport des délibérations qui ont eu lieu à cette rencontre. Il créera sous peu un comité de suivi formé d'entrepreneurs, d'intervenants du secteur économiques et de représentants gouvernementaux pour étudier le rapport et former des recommandations sur les prochaines démarches à entamer.

La ressource forestière

Le CÉNB s'est penché de façon particulière sur la ressource forestière cette année dans ses travaux sur le dossier de la ruralité. En formant un sous-comité consultatif pour faire des recommandations, il a développé une position qui ne se limite pas au cadre exploré par le rapport Jaakko Pöyry. Le CÉNB avait participé à l'exercice de consultation sur la ressource forestière à la suite de la divulgation de ce rapport espérant que le processus entamé à la suite conduirait à l'élaboration d'un plan de gestion innovateur, fondé sur les réalités économiques d'aujourd'hui et pour l'avenir. C'est dans cette optique qu'il revient avec une position plus complète sur la question.

Le secteur forestier fait présentement face à une pénurie de travailleurs qualifiés. Les jeunes gens intéressés aux sciences de l'ingénierie, ne regardent plus vers la foresterie. La population ne voit plus le secteur comme ayant des possibilités viables pour faire carrière. L'industrie forestière fonctionne à l'intérieur d'un système qui nous semble manquer de transparence et d'imputabilité. Elle a perdu de sa crédibilité ce qui a entraîné un désintéressement et même une méfiance chez la population vis-à-vis le secteur. La mondialisation, la concurrence accrue provenant de marchés nouveaux, l'incertitude des prix des matières de base, font en sorte que le secteur forestier pourrait

être aux prises avec des difficultés insurmontables si nous n'effectuons pas un redressement.

Le temps est idéal pour prendre un tournant dans le secteur forestier. Les parties intéressées sont engagées dans un processus depuis plusieurs mois et attendent toutes une solution. La population générale est plus instruite et plus informée que jamais des enjeux qui pèsent. Il ne faudrait pas rater cette occasion qui sera vraisemblablement de courte durée.

Nous proposons une solution visant la participation active d'utilisateurs plus variés et de la population en général. Jusqu'à présent, les petits utilisateurs, qu'ils soient des entreprises forestières, de tourisme ou d'écotourisme, des chasseurs, des pêcheurs, des adeptes de véhicules tout-terrains, des gens qui tout simplement aiment profiter de la nature ou autres, n'ont pas réussi à faire entendre leurs préoccupations et intérêts. Les structures actuelles ne sont pas adaptées pour recevoir ou engager ce genre d'intervention. Les sondages généraux n'avancent pas la cause puisqu'ils favorisent les régions urbaines plus peuplées au profit des régions rurales qui sont celles qui le plus souvent, vivent de la ressource forestière. Pourtant, ce sont les régions qui vivent de la ressource qui devraient voir à sa gestion, son utilisation et son aménagement. Une participation accrue de la population rendrait le processus plus transparent favorisant un renouveau d'intéressement chez elle et un rehaussement de la crédibilité de l'industrie.

La première étape consisterait à dresser une liste de principes directeurs définis par le gouvernement. Nous en suggérons quelques-uns. La province doit demeurer le propriétaire des forêts de la couronne. La forêt doit croître et les entreprises actuelles doivent avoir des garanties d'approvisionnement au moins égales à celles qu'elles ont présentement. Une gamme d'objectifs d'aménagement doit être fixée – pour l'utilisation de la ressource à des fins autres que la croissance et la récolte de bois, pour l'écologie, pour la diversification économique, l'innovation et la Recherche et le développement.

Nous suggérons la mise en place d'une commission transitoire formée de gens ayant diverses compétences en matière de gestion et d'aménagement forestier. Cette

commission transitoire développerait un plan d'action avec des objectifs stratégiques avec la mission de rendre le processus plus accessible à toute la population, plus transparent et de lui donner des mesures d'imputabilité. Elle déterminerait tout changement à la formule existante nécessaire à l'exécution du plan d'action tout en respectant de façon intégrale les principes directeurs établis. Elle se rapporterait au gouvernement.

Le processus devrait être conçu de façon à favoriser l'amélioration continue, l'apprentissage et l'adaptation. Puisque l'environnement économique et écologique est en constante évolution, le processus devrait aussi l'être de façon à ce que l'on ne se retrouve pas à protéger des objectifs caducs, des lois et des règlements redondants. Un processus évolutif favoriserait aussi le respect des lois et règlements conçus en vertu d'objectifs valides.

Autres ressources

Vu l'importance du dossier rural pour la communauté d'affaires francophone et le poids des secteurs traditionnels sur l'économie des régions, le CÉNB a l'intention de répéter l'exercice qu'il a fait pour la ressource forestière avec d'autres secteurs. Le dernier mémoire du CÉNB faisait état des difficultés sérieuses du secteur de la pêche. Nous proposons un réexamen du modèle selon lequel fonctionne l'industrie. Nous osons croire que la collaboration d'un intervenant impartial du secteur économique comme le CÉNB pourrait être utile dans ce dossier. Le CÉNB créera un sous-comité consultatif sur la pêche et fera part de recommandations au gouvernement. Un sous-comité consultatif semblable, chargé du dossier de l'agriculture, pourrait suivre.

Infrastructure routière

Le CÉNB compte le dossier du transport parmi ses dossiers les plus importants depuis plusieurs années et s'est surtout intéressé à l'infrastructure routière. Il a rappelé au gouvernement l'importance de l'infrastructure routière pour la croissance économique de la province, de même que la nécessité de la planification stratégique et des investissements annuels constants pour la maximisation des retours. Nous sommes heureux de voir que les montants annuels pour la réfection et la construction des routes

ont été augmentés lors des derniers budgets et que le gouvernement semble se diriger vers des investissements annuels plus fixes.

L'amélioration des routes du Nord et de l'Est, en particuliers des routes 11 et 17, a surtout retenu l'attention du CÉNB au cours des dernières années. L'état piètre de ces routes comparativement aux autoroutes existantes dans les autres sections de la province et les difficultés économiques que cela engendre nous contraignent à participer de façon très active à ce dossier. Nous continuons de croire que beaucoup de défis économiques et même de livraisons de services sociaux pourraient être rencontrés avec un réseau routier amélioré. Les distances entre les services sont raccourcies lorsque l'on peut les rejoindre à partir de routes efficaces. Une amélioration marquée du réseau routier dans les régions du Nord et de l'Est de la province pourrait parer à plusieurs des difficultés économiques communes aux régions rurales.

Nous espérons que le gouvernement provincial continue son investissement dans ces routes et à encourager la participation du gouvernement fédéral au financement. À cet égard, le CÉNB a rallié une partie de son membership, soient les plus grands utilisateurs des routes 11 et 17, leur demandant d'écrire aux ministres fédéraux susceptibles d'avoir une influence sur la participation du gouvernement fédéral à ce projet d'amélioration d'infrastructure.

Économie en français

Le CÉNB reçoit chaque année, un nombre non négligeable de demandes pour des statistiques sur les entreprises francophones de la province. Des intervenants économiques, des gens du secteur privé et des employés et représentants du gouvernement se tournent vers le CÉNB afin d'obtenir des renseignements sur le nombre d'entreprises francophones dans la province, les secteurs d'activités dans lesquels elles oeuvrent, leur contribution économique, ainsi de suite. Bref, ils recherchent le genre d'information statistique qui est compilée pour toute la province, mais répartie sur une base linguistique. Il nous semble que dans une province où l'égalité de deux langues officielles est reconnue, cette information devrait être accessible. En effet, la mesure de la contribution économique de chacune des communautés linguistiques, ne serait-elle pas

un moyen efficace de constater l'épanouissement des deux communautés ? Ceci permettrait à la province d'évaluer et d'apporter les correctifs nécessaires afin de maintenir l'apport économique des deux communautés linguistiques. Le CÉNB n'est pas outillé pour compiler ce genre d'information, mais pourrait participer à l'exercice en partenariat avec le gouvernement.

CONCLUSION

Cette rencontre marque la quatrième fois que le CÉNB rencontre le Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick et lui présente un mémoire décrivant les préoccupations et intérêts de la communauté d'affaires francophone en matière de développement économique. Le mémoire annuel du CÉNB et la rencontre avec le gouvernement sont des évènements qui importent pour nos membres. Il existe cependant, à chaque année, une incertitude concernant la date de la rencontre et la disponibilité des membres du Comité exécutif. Nous voudrions pouvoir planifier avec plus de précision à l'avenir de façon à ce que nos membres puissent s'attendre qu'à une période donnée de l'année, leur association rencontrera le gouvernement. Nous suggérons donc de fixer dès maintenant, la rencontre de l'an prochain au mois de mars 2006. Ceci donnerait au gouvernement, de même qu'aux membres de notre conseil d'administration le temps de choisir la date précise qui serait convenable au plus grand nombre de participants possibles.

Nous continuons de croire en l'importance de la communication entre les intervenants économiques et les représentants gouvernementaux et avons été heureux de pouvoir participer aux diverses consultations tenues avec le gouvernement cette année.

AUTRES DOSSIERS DU CÉNB

Le CÉNB suit de façon courante plusieurs autres dossiers à caractère économique qui touchent la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick. En voici un échantillon :

- le transport routier
- les barrières au commerce interprovincial
- l'innovation, la recherche et le développement
- la pénurie de la main-d'œuvre
- la formation et l'accès aux études post-secondaires
- la jeunesse et l'entrepreneurship
- l'immigration francophone
- la forêt
- le tourisme
- l'agriculture
- l'aquaculture
- le gaz naturel
- l'énergie
- les formalités administratives
- le service aérien
- le commerce international
- la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT)

Partenariats et collaborations

- Ministère de la Formation et du Développement de l'Emploi
- Ministère de l'Éducation
- Ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports
- Énergie Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture
- Développement des ressources humaines du Canada (Agriculture Canada) - Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)
- CARDE
- Coalition du Nord pour un réseau routier
- FuturAllia
- Industrie Canada
- APÉCA
- Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne (CIPA) inc.
- Université de Moncton, Éducation permanente
- Groupe de Formation Nouveau-Brunswick
- Centre de commercialisation internationale (Université de Moncton)
- Bureau du Québec dans les provinces atlantiques
- Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick



Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.

COMMUNIQUÉ

Sondage du CÉNB Le Top Ten 2005

Moncton, N.-B., le 31 mars 2005 - Pour la cinquième année consécutive, le **Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB)** présente son « Top Ten », soit la liste des dix préoccupations principales des entrepreneurs francophones de la province pour la nouvelle année, telles que déterminées par sondage.

Ce qui a dominé dans le sondage cette année, ce sont les préoccupations reliées aux coûts d'exploitation. Le prix de l'assurance est au premier rang des inquiétudes, le prix de l'essence au 4^e rang et l'augmentation des coûts d'exploitation en général prend la 8^e position. « Il y a une accumulation de coûts grimpants qui se fait ressentir », a dit Paul Aucoin, directeur général du CÉNB. « On continue de diminuer les impôts sur le revenu des entreprises, mais il y a d'autres taxes qui ne sont pas directement liés au revenu qui ont un impact sur la compétitivité des entreprises. »

L'an dernier, la hausse de la valeur du huard était la préoccupation numéro un des entrepreneurs. Cette inquiétude est passée au dixième rang cette année. Selon Paul Aucoin, cela indiquerait que les entreprises commencent peu à peu à s'y adapter. La concurrence avec les produits importés et les nouveaux règlements à la frontière américaine étaient des inquiétudes l'an dernier qui ne réapparaissent pas non plus. « Notre productivité pourrait en être améliorée », a-t-il dit. « Nous ne nous fions plus à l'échange de l'argent américain pour assurer nos profits. Nous devons avoir des produits supérieurs et des méthodes plus efficaces. »

M. Aucoin se dit ne pas être surpris de voir que l'accès à la main-d'œuvre qualifiée demeure au deuxième rang cette année. « Cette préoccupation n'est jamais descendue plus bas que la troisième position depuis notre premier sondage en 2000. C'est un problème réel que tous les intervenants, y compris le gouvernement, attaquent présentement. » Ce qui inquiète le plus M. Aucoin, c'est l'absence de l'innovation et de la recherche et du développement sur cette liste. « Nous devons développer une culture d'innovation chez nos entreprises afin d'assurer notre prospérité et jusqu'à présent, en dépit des efforts qui sont déployés du côté des gouvernements, nous ne percevons pas encore une tendance dans cette direction. »

.../

En ordre décroissant, les préoccupations principales des entrepreneurs francophones :

- 1- **Le prix de l'assurance**
- 2- **L'accès à une main-d'œuvre qualifiée** (2^e l'an dernier)
- 3- **Le climat économique en général** (10)
- 4- **Le prix de l'essence** (-)
- 5- **La Société d'énergie du Nouveau-Brunswick** (-)
- 6- **Les routes et le transport en général** (4)
- 7- **Le développement et la croissance de son entreprise** (-)
- 8- **L'augmentation des coûts d'exploitation** (3)
- 9- **L'accès au financement** (5)
- 10- **La hausse de la valeur du huard** (1)

Le CÉNB a l'intention de tenir compte des résultats de ce sondage dans ses prises de position et dans la planification de ses programmes et projets pour l'année en cours.

La mission du Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. est de rassembler et de mobiliser la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick pour promouvoir son développement et sa compétitivité.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Paul Aucoin, directeur général du Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. au (506) 857-3143 ou composer le numéro sans frais 1-800-561-4446.